

OBSERVATION N° 1 – Mail du 02.10.2017

Luce Eric
Pour le "collectif sauvons Brutal Beach"

Messieurs,

Après avoir consulté le dossier sur la réfection du pot de la coudoulière , Il semblerait que l'importance des activités nautiques de glisse , Wind surf , Paddle et surf..., n'est pas été considérée. En période de houle et/ou lorsque le mistral , vent dominant , souffle , à partir de la plage de la coudoulière , des dizaines de pratiquants se mettent à l'eau venant parfois de très loin , de France ou de l'étranger. La pratique de ces activités a un poids certain sur l'activité économique , de nouveaux magasins se sont ouverts dont un Décathlon , symptotomique de la démocratisation de l'activité et de l'évolution des pratiques , des pratiques qui par rapport à la plaisance traditionnelle deviennent aujourd'hui largement majoritaires ...

Nous souhaiterions que lors des travaux , ces activités ne soient pas pénalisées pour le stationnement des véhicules , la mise à l'eau sur la plage de coudoulière (pb de la zone de stockage...), mais aussi le départ de la plage dite de « la brise » , plus au sud...Il serait bien dommageable , par de là le risque d'incidents , que l'image et la notoriété de la ville comme pôle de l'activité de glisse , visible jusque sur les bus de la commune..., soit impactée avec des conséquences sur une activité économique en pleine expansion...Chacun peut apprécier qu'aujourd'hui les paddles par exemple sont bien plus nombreux sur les flots de notre commune que les embarcations traditionnelles ...

Nous demandons donc que ces travaux n'entravent pas la pratique de ces activités.

Plus durablement , cette réfection entraine une extension du « bati » au dépend de l'espace maritime. En plusieurs endroits , un surplus « d'artificialisation » dans un espace qui l'est déjà beaucoup trop peut être constaté , avec les risques accentués de déstabilisation des courants et donc un impact sur le trait de cote.

Nous n'aurions pas été hostile à une réfection à l'identique , mais ce n'est pas le cas .La pratique de nos activités , le cadre dans lequel elles sont organisée , ainsi que la durabilité au sens tout à la fois environnemental ,mais pas seulement ...de cette réfection n'étant pas garantie...

Nous émettons un avis négatif et souhaiterions qu'à l' avenir les nouvelles constructions prennent en considération la réalité économique et environnementale de notre époque et non des représentations du siècle dernier qui ont déjà démontré que trop les conséquences néfastes et parfois catastrophique sur le milieu , les paysages et le vécu de chacun , artificialisant un peu plus un littoral « défiguré » !

veuillez agréer mes salutations distinguées

ERIC LUCE